



MARPENT

L'initiative en actions

Bulletin Municipal

Editorial

Voilà une année qui déjà se termine...et qui sera marquée par la fin officielle de notre agglomération, fusionnée le 1^{er} janvier avec plusieurs intercommunalités environnantes (Cousolre, Hautmont, Maubeuge Nord...) et qui n'ont pas toujours les mêmes compétences.

La nouvelle intercommunalité passe de 22 à 42 communes.

Une gestion transitoire va se mettre en place jusqu'au 1^{er} avril.

Ensuite, les élus de l'agglomération disposeront d'un délai pour décider des compétences qui devront être gardées à l'échelle des 42 communes ou au contraire restituées à ces dernières.

Ce délai est de trois mois pour les compétences optionnelles (voirie et assainissement par exemple) et de deux ans pour les compétences facultatives (gestion des piscines par exemple).

Au terme de cette année 2013, nous saluons tous les bénévoles qui œuvrent au dynamisme local et contribuent à faire de Marpent une commune où il fait bon vivre.

Nous vous souhaitons d'excellentes Fêtes de fin d'année !

Votre Maire,

Jean-Marie ALLAIN



**LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL SE JOIGNENT
À MOI POUR VOUS SOUHAITER DE JOYEUSES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	4
LA VIE DU VILLAGE	6
VIE ASSOCIATIVE	8
HISTOIRE LOCALE	9
LA VIE DES SPORTS	10
LA VIE DU CONSEIL	12
PHOTOS	14
C. DES MANIFESTATIONS	15

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
PJ Dufour, H Nicol,
M Nicol, JC Debail,
J Loire, B Legros,
P Leblanc, P Verplaetse,
J Vandekerkhove

NAISSANCES

VENET Cleylna	8 novembre 2013
MOLLE Ethan	17 novembre 2013
VANAUTRYVE Louka	3 décembre 20123
LOTTIAUX Timaël	3 décembre 2013
BENMAAMAR Adam	4 décembre 2013



ETAT CIVIL

DECES

DELMARLE Marie –Thérèse	11 novembre 2013	Née en 1929
DELGORGE Jacqueline	2 décembre 2013	Née en 1923

ANDRE COOMAN NOUS A QUITTES

André Cooman s'est éteint dans la plus grande discrétion.

Porte-drapeau des anciens combattants de Jeumont, il a fréquemment participé aux cérémonies patriotiques marpentoises et avait donné beaucoup de son temps pour le cyclisme amateur, notamment au sein de l'UVJM.

Il avait d'ailleurs été récemment décoré de la médaille de la Jeunesse et des Sports.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Beaucoup de personnes pensent qu'il suffit de rencontrer le maire pour se voir octroyer un logement social.

Il n'est pas inutile de rappeler que les modalités d'attribution d'un logement social sont réglementées par la loi du 1^{er} août 2003 qui impose la tenue d'une commission d'attribution dans laquelle le maire dispose d'une voix dans une assemblée qui compte, selon les organismes, autour d'une petite dizaine de personnes.

Par ailleurs, l'article R441-3 du Code de la construction et de l'Habitat indique que désormais la commission d'attribution doit examiner trois candidatures pour un même logement à attribuer.

Ces règles ont pour but d'en finir avec le clientélisme qui a souvent sévi en ce domaine.

La seule prérogative du maire c'est que sa voix est prépondérante en cas de partage égal des voix.

TEMPETE DU 27 / 28 JUILLET 2013

Suite à notre requête, le Ministère de l'Intérieur nous précise que notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de « vent cyclonique » n'entre pas dans le champ d'application de la loi du 13 juillet 1982.

Les dégâts occasionnés peuvent en effet faire l'objet d'une assurance classique telle que la garantie « TGN » (Tempête, Grêle, Neige)

CYBER ESPACE POUR LES SENIORS

Chaque samedi matin, de 10 h à 12 h, ils sont huit seniors à se retrouver pour découvrir les arcanes du cyber-espace dans la nouvelle médiathèque « L'oiseau Lyre ».

Animé par un jeune animateur de la commune, M Otaïgo Séna, cette formation est gratuite, et permettra aux nouveaux adeptes du cyber d'envoyer des mails, de faire des recherches sur internet ou encore de correspondre, via la caméra, avec leurs enfants ou petits enfants.



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES 2013

CHERS MARPENTOIS, CHÈRES MARPENTOISES,
COMME POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES,
IL N'Y AURA PAS D'INSCRIPTION POUR «LES MAISONS ILLUMINEES»
UNE SÉLECTION SERA EFFECTUÉE PAR LE JURY LA SEMAINE DE NOËL.

MME LOIRE, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE, PRÉSIDERA LE JURY
COMPOSÉ DE 6 MEMBRES ISSUS DES COMMUNES AVOISINANTES

CES PERSONNES VONT PARCOURIR LA COMMUNE ,
AFIN D'APPRÉCIER ET DE DÉTERMINER LE CLASSEMENT
DES ILLUMINATIONS DANS CHAQUE CATÉGORIE.

IL Y AURA PAR CATÉGORIE:
UN PRIX D'ÉLITE
UN PRIX D'EXCELLENCE
UN PRIX D'ENCOURAGEMENT
LES PERSONNES SÉLECTIONNÉ
SERONT INFORMÉES PAR
COURRIER POUR UNE REMISE
DES PRIX COURANT JANVIER 2014



INSCRIPTIONS CANTINE

Prochaines dates d'inscription
pour le restaurant scolaire

Rez -de- chaussée de la mairie

Le 17 décembre 2013

Période du 06 au 31 janvier (16 repas)

Le 28 janvier 2014

Période du 03 au 21 février (12 repas)

Le 18 février 2014

Période du 10 au 31 mars (13 repas)

Le 25 mars 2014

Période du 01 au 18 avril (11 repas)

Le 24 avril 2014

Période du 05 au 30 mai (14 repas)

Le 27 mai 2014

Période du 02 juin au 04 juillet (19 repas)



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La mention RGE, qui signifie « **reconnu garant de l'environnement** » s'accompagnera, à compter du 1er janvier 2014, de l'éco-conditionnalité des aides publiques aux particuliers.

Sans ce signe distinctif (attribué sous condition de l'obtention de certaines formations), les entreprises priveront donc les particuliers des aides apportées comme l'éco-PTZ, le crédit d'impôt développement durable, les subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat, etc...

Bref, vérifiez bien que votre prestataire bénéficie de cette accréditation si vous envisagez de solliciter une aide.

TELEVISION TNT

Que va-t-il se passer le 17 décembre 2013 ?

Depuis le 12 décembre 2012, 6 nouvelles chaînes HD gratuites sont disponibles sur la TNT: HD1, L'Equipe 21, 6ter, NUMERO 23, RMC Découverte et Chérie 25.

Le 17 décembre, les 6 nouvelles chaînes HD seront disponibles dans le Nord-Pas-Calais et en Picardie.

Qui est concerné ?

Seuls les foyers recevant la télévision par une antenne râteau sont concernés. Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer, dans la journée du 17 décembre, une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Pour tout savoir sur les dates d'arrivée de ces nouvelles chaînes chez vous, savoir si vous êtes concernés, savoir si vous devez adapter votre équipement, rendez-vous sur www.toutelatnt.fr



CENTENAIRE

2014 sera l'année de commémoration du centenaire de la guerre 14-18.

Dans la perspective de cet événement important, nous envisageons d'organiser une exposition sur le thème « Marpent et la guerre 14-18 ».

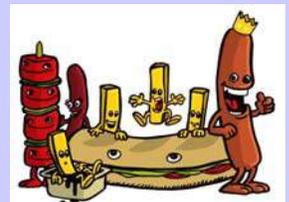
Un comité d'organisation sera mise en place à cette occasion, autour de Myriam Dessager, Jean-Marie Strobbe et Jean-Marie Allain.

Si vous souhaitez y participer, vous serez les bienvenus.

Le signaler en mairie.

NOUVELLE FRITERIE

Madame Lagasse ouvre une friterie « la barquette de frites » au lieu-dit la Barque », en bas de la rue Victor Hugo prolongée, Ouvert tous les soirs de 18 h 30 à 21 heures. Fermé le jeudi



1 EURO POUR ISOLER SES COMBLES ,



L'annonce était parue dans un précédent bulletin et aurait pu paraître loufoque. Il n'en est rien.

Rappelons que les fournisseurs d'énergie (EDF, GDF, les enseignes qui vendent le carburant, les négociants charbon et fuel, etc...) sont obligés de payer une « amende » dont le montant peut être allégé si, en contrepartie, ces « obligés » émettent des certificats d'économie d'énergie.

Certinergy est l'un des organismes habilités pour redistribuer ces certificats gratuitement ou presque aux propriétaires et locataires dans la limite de 70 m² de combles non aménageables (au-delà, c'est 10 € par m² supplémentaire) et sous conditions de ressources.

Exemple : Pour un ménage de deux personnes, les revenus annuels ne doivent pas dépasser 26 573 euros.

Pour l'opération « comble éco-énergie », 1000 chantiers ont démarré en France, 500 autres sont en commande.

Dans le Nord Pas-de-Calais, 180 dossiers ont été déposés dont l'un sur Marpent, rue JB Lebas.

N° vert : 0 800 000 838

Les dépliants explicatifs se trouvent sur le présentoir, dans le hall de la mairie.

COMPLEMENTAIRE SANTE

Beaucoup de personnes sont souvent mal couvertes par leur complémentaire Santé, souvent très chère.

Certaines personnes ne sont pas couvertes du tout.

Nous envisageons de négocier un contrat collectif si un nombre suffisant de personnes était intéressé.

Une petite commune de 4700 habitants du Vaucluse (Caumont-sur-Durance) a récemment mené une telle démarche avec succès, puisque 12 mutuelles ont répondu à la consultation de la commune, qui financièrement n'intervient pas mais joue le rôle de facilitateur et de mandataire des familles.

Si cela vous intéresse, merci de remplir ce coupon et de le déposer en mairie:

Votre complémentaire actuelle Santé :

pas de complémentaire santé

une mutuelle santé par l'employeur

une mutuelle santé individuelle

La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)

l'Aide à L'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

Age des adultes de votre Foyer et leur situation professionnelle (salarié, chômeur ou retraité)

Age des enfants de votre foyer et leur situation (scolarisé, emploi, chômage)

Si vous souhaitez être informé des suites de cette démarche :

Votre nom et adresse :

Téléphone:

60, RUE DE LA REPUBLIQUE

La Ressourcerie a réalisé un excellent travail de déblaiement : 16 tonnes enlevées de la demeure dont 6 tonnes ont été recyclées.

Un élagueur a été missionné après consultation pour nettoyer le terrain.

Une société de déblaiement sera également missionnée après consultation, pour enlever les déchets et débris amassés sur la parcelle.



TRAVAUX SALLE DE SPORTS

La salle de sports fait l'objet de travaux en cette fin d'année.

D'abord, l'isolation par la pose de panneaux en polyuréthane, réalisée par nos agents municipaux

Ensuite, des travaux de confort pour les utilisateurs par la pose d'une résine comme nouveau revêtement de sol.

Cette dernière opération, réalisée par une l'entreprise Sol9, se monte à 13 724 € dont 50 % (soit 6862 €) par la Communauté d'Agglomération



FÊTES DE NOËL

Mardi 17 décembre, spectacle pour les enfants de la maternelle

" les jouets de Noël " par la Compagnie Pois de Senteur

Comme chaque année, le Père Noël est invité par l'école maternelle

le jeudi 19 décembre pour écouter les chansons des enfants

et faire une photo avec eux.

Le même jour, spectacle de magie pour les enfants du primaire à 14 h 30.



TRAVAUX DE VOIRIE

Le dossier de la rue Delbreil est passé à la commission d'appel d'offres de l'agglomération le 12 novembre. Le marché sera notifié aux entreprises courant décembre.

Les travaux devraient être engagés dans le courant du premier semestre 2014.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Notre harmonie communale a emmené le défilé, suivie d'enfants du groupe scolaire, des membres l'Union locale des anciens combattants, présidée par M Didier Clique, des élus du conseil, de représentants associatifs (football club, Joueurs de cartes, cyclo randonneurs, Arts sans Lézards) et de personnes de la société civile.

Les enfants ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants, entourés des deux porte-drapeaux, messieurs Harbonnier et Fromont.



Le maire a ensuite remercié pour leur présence, Messieurs Crignon et Casset, représentant le corps des sapeurs-pompiers de Jeumont.

COLIS DES ANCIENS

Distribution à la salle des Fêtes

Le mercredi 18 décembre de 9h à 15h sans interruption.

Les personnes handicapées ne pouvant se déplacer, peuvent téléphoner en mairie au 03 27 39 63 41.

Les colis sont offerts aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Se munir de l'invitation qui a été remise dans votre boîte aux lettres.



EXPO FAUNE ET FLORE DANS LE MOULIN

L'association « Le Moulin d'antan et ses meuniers », présidée par Dominique Claux, en partenariat avec la municipalité, a organisé une exposition photos dans le moulin sur le thème de la faune et de la flore locale, au travers des superbes clichés réalisés par les photographes José Chies et Daniel Souvenbrie, jamais avares d'explications sur la façon dont ils parviennent à réaliser de telles prises de vue.

Plusieurs enfants du groupe scolaire Fostier-Lacorre se sont rendus sur place pour découvrir ces merveilles et en ont profité pour découvrir le moulin Berton.



FETE DE SAINTE CECILE

L'Harmonie communale a donné son concert de Sainte Cécile lors de la messe célébrée en l'église de Marpent par l'abbé Drapier.



La cérémonie de remise des diplômes et médailles, s'est déroulée dans la salle d'honneur de la mairie, sous l'égide du directeur Ludovic Damiens et du président Marc Etienne, en présence de Messieurs Mercier et Casset, pour la Fédération, et du maire accompagné de Jacqueline Loire, Monique Nicol, Hervé Nicol et Gilbert Bocquet.

GYM MARPENTOISE

Le **club Gym Marpentoise** vous propose des cours de **ZUMBA ENFANT** les samedis de 10 h à 11 h et des cours de **DANSE EN LIGNE** (Madison, Country, Charleston, tarentelle, ...) les samedis de 11 h à 12 h à la salle des sports de Marpent.

Ces nouvelles activités s'ajoutent aux séances de Gym habituelles (le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 et le jeudi de 18 h à 19 h). Attention, changement d'horaire !

Le club organisera par ailleurs son traditionnel repas de la St Sylvestre.

Pour toute information, vous pouvez contacter le 06 61 62 41 96 ou le 06 71 71 82 67.

AU TEMPS OU LES MARPENTOIS DEVAIENT ENTREtenir LES RUES

Avant la révolution, les routes et chemins étaient entretenus par les paysans au titre de la corvée et au prétexte qu'ils en étaient les premiers utilisateurs.

Pourtant, les paysans constatent que les routes servent autant à transporter les épices coloniales consommées par les nobles et à décorer l'entrée des villes habitées par les bourgeois.

Vivant cette situation comme une injustice, on comprend mieux le sens de la réclamation déposée par les marpentois dans les Cahiers de doléances déposés à la prévôté de Maubeuge en mars 1789.

Ils demandent l'établissement de barrières le long des chemins à l'effet de constater les frais de chaussée par tous les rouliers pour remplacer les corvées à l'instar de ce qui se pratique sur les terres de l'Empire d'Autriche.

L'idée était en fait de s'affranchir de la corvée en créant des barrières de péage pour financer les travaux d'entretien comme cela se pratiquait effectivement dans l'Empire d'Autriche et en Angleterre.

Curieusement, ce sont les « bonnets rouges » de l'époque qui demandent la taxe !

La demande n'est pas spécifique à Marpent au point qu'en janvier 1793, Monsieur Roland, ministre de l'Intérieur, propose d'établir sur les grandes routes des barrières où il sera perçu un droit sur le poids des voitures.

Poussé à la démission, M Roland n'a pas le temps de faire dresser les barrières sur les routes.

Finalement adoptée par les représentants de la Nation en décembre 1797, la taxe d'entretien des routes est instaurée au cours de l'été 1798.

Mais, tout en souffrant d'une forte impopularité, la taxation des usagers ne rapportera jamais plus de 16, 5 millions, c'est pourquoi elle sera abolie en septembre 1806.



MARPENT
Salle des Fêtes
LOTO
Dimanche 12 janvier 2014
organisé par le F.C. Marpent

Ouverture des portes 11h00
Début des jeux 14h

1€ le carton
10 achetés = 2 gratuits
2500€ en bons d'achat.

Restauration sur place
Réservations à Maminouche au 06 22 87 49 90

Commission Sports et Activités Sportives

CLUB NAUTIQUE

Le Club nautique a ouvert une nouvelle session de permis fluvial et permis côtier en octobre qui fait suite à une session fluviale de juillet qui a présenté 13 candidats (tes).

Les cours théoriques ont débuté le 16 et 17 octobre dans les locaux de l'association pour les deux types de permis.

Les 7 candidats (tes) au permis fluvial ainsi que les 16 candidats (tes) au permis côtier ont suivi avec assiduité cinq et six cours de code de 2h à partir de 18h.

Les horaires de code sont définis en commun afin de concorder avec les horaires professionnels des candidats.

Les candidats (tes) viennent de tous les horizons puisque nous avons eu des personnes de MARPENT, LA LONGUEVILLE, FOURMIES, AVESNES, des villes limitrophes et 2 candidats (tes) de la Belgique.

Dans le but d'améliorer la formation des plaisanciers et leur sécurité, un nouvel arrêté 2013 oblige les candidats à suivre une formation théorique de cinq heures s'ajoutant à la formation pratique de 3h30mn minimum auprès d'un moniteur agréé.

Les cours de conduite sont délivrés au Club Nautique aux horaires définis en commun.

Les candidats (tes) se sont présentés à l'examen théorique le 28 octobre à Dunkerque et 3 sont enregistrés pour le 18 novembre.

Comme à chaque examen, le Président du club et le formateur les accompagnent dans cette épreuve.

Le sourire à la sortie de la salle d'examen se passe de tous commentaires.

Ce samedi 9 novembre, les candidats (tes) à l'examen de conduite ont dû affronter le fort courant de La Sambre.

Les épreuves de sauvetage et d'accostage ont été une difficulté supplémentaire qu'ils ont réussi avec brio.

L'épreuve la plus délicate a été la remontée des bateaux qui a nécessité l'effort de 9 marins.

Un pot de l'amitié a été offert par le club, la pâtisserie offerte par Bernadette, reçue à l'examen du permis fluvial.

La prochaine session est envisagée début juin avec enregistrement des candidatures à partir d'avril 2014.

Pour tous renseignements :

06/74/89/54/44 ou Clubnautique-jeumont-marpent.wifeo.com

Cordialement

Michel BUISSET

Président du Club Nautique.

Football Club de MARPENT

Classements des équipes du club après 7 journées de championnat

SENIORS A en PROMOTION D'EXCELLENCE	1 ^{er}
SENIORS B en PROMOTION DE SECONDE DIVISION	8 ^{ème}
SENIORS C en TROISIEME DIVISION	7 ^{ème}
FEMININES en PREMIERE DIVISION	9 ^{ème}
18 ans en PREMIERE DIVISION	2 ^{ème}
15 ans en PREMIERE DIVISION	3 ^{ème}

DIMANCHE 12 JANVIER 2014

SALLE DES FETES DE MARPENT

LOTO – ouverture des portes 11h00 – début des jeux 14h00.

SAMEDI 22 FEVRIER 2014 à partir de 20h00

SALLE DES FETES DE MARPENT

REPAS DANSANT

Au menu :

Couscous – fromage – dessert.

SAMEDI 15 MARS 2014

SALLE DES FETES DE MARPENT

Soirée années 80.

Communiqué aux utilisateurs de la salle de sports

En raison des travaux de réhabilitation du revêtement de la salle de sports, la Municipalité informe les utilisateurs qu'elle sera indisponible les 23 – 24 – 25 – 26 – 27 – 28 décembre.

CYCLOS: ASSEMBLEE GENERALE



Vous avez des annonces ou des résultats à communiquer, n'hésitez pas à les transmettre par mail à l'adresse suivante :

jcdebail@hotmail.fr

C'est avec plaisir que nous les insérerons dans nos bulletins communaux.

COMPTE – RENDU DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2013



LOTISSEMENT PRE FLEURI

Sur la base de l'estimation des Domaines, comprise entre 50 et 60 euros du mètre carré, et compte-tenu de la TVA qui sera payée par l'acheteur, calculée sur la marge nette de l'opération, le conseil décide de fixer le prix TTC à 78 € le mètre carré.

PROJETS DE STATUTS DE LA FUTURE AGGLOMERATION

La loi stipule qu'en cas de fusion de plusieurs intercommunalités, toutes les compétences précédemment exercées par ces intercommunalités sont reprises par la nouvelle entité qui dispose d'un temps de réflexion pour garder ou restituer aux communes les compétences ainsi agrégées.

A la lecture de ces nouveaux statuts, et à la lumière du mandat écoulé, les élus considèrent que les compétences sont devenues beaucoup trop nombreuses et beaucoup trop larges.

Ils expriment le souhait que la future agglomération se concentre sur quelques compétences stratégiques pour le territoire et, en conséquence, rejettent à l'unanimité le projet de statuts tel que soumis à l'assemblée.

DEMANDE DE PROGRAMMATION VOIRIE 2014

L'assemblée prend acte du retard des travaux de voirie concernant la rue Delbreil, reportés par l'agglomération au premier semestre 2014, et propose pour le programme d'investissement voirie les opérations suivantes :

- Rue Victor Hugo prolongée
- Rue de la place
- Rue Barbusse : aménagement zone 30 et accessibilité PMR

L'impasse Delmotte et le chemin du long fossé seront également proposés avec un traitement moins lourd, de même que le prolongement des trottoirs rue Delmotte, indispensable pour la sécurité mais aussi pour enrayer les inondations des habitations de ce secteur.

ETUDE CADRE DE VIE

La restitution de l'étude en présence du Conseil Général ayant eu lieu, le conseil est invité à valider les conclusions de l'étude et l'échéancier des travaux, condition préalable au versement de la subvention.

CONVENTION AVEC LE MOULIN D'ANTAN

Le maire propose de signer une convention d'occupation du moulin avec l'association du moulin d'antan, convention rappelant les engagements de chacun.

La convention est acceptée après intégration de plusieurs remarques mineures.

PRIME FIFPH A UN STAGIAIRE

Le Fonds d'Intervention pour la Formation des Personnes Handicapées a versé à la commune une prime annuelle correspondant à un droit de l'un des agents communaux.

La commune, pour lui reverser cette somme, doit délibérer, ce que le conseil fait à l'unanimité.

INDEMNITES DES CONSEILLERS DELEGUES

Compte-tenu de la baisse de l'enveloppe consacrée aux indemnités suite au retrait d'une délégation d'adjoint, le conseil est amené à baisser au prorata l'indice des deux conseillers délégués.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

M. Christian Lavielle, délégué aux finances, propose plusieurs ajustements comme il est coutume en fin d'exercice budgétaire.

L'assemblée vote ainsi le transfert de 1600 € du poste 6615 au poste 73925, de 10 000 € du poste 64168 au poste 61522, de 5000 € du poste 64168 au poste 60611.

QUARTIER DE LA PLACE

La Communauté d'Agglomération ayant rajouté le quartier de la place dans sa convention cadre, le conseil mandate le maire pour signer la convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier qui se verra du même coup déléguer par la commune son droit de préemption urbain sur les parcelles incluses dans le périmètre.

MISSION DE MAITRISE d'ŒUVRE POUR L'ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE

Mme Verplaetse fait part du résultat de la consultation (deux réponses sur trois architectes consultés) et propose de retenir la candidature de M Francky Parent, architecte maubeugeois.

Le conseil retient sa proposition, chiffrée à 7,5 % du coût des travaux et à 1 % de ce même coût pour la conduite des travaux.

AVANCEMENT PAR ANCIENNETE

Constatant qu'un agent peut prétendre depuis juillet 2012 à un avancement par ancienneté, le conseil vote favorablement la création du poste d'adjoint technique de 1ère classe auquel ce salarié peut prétendre.



LES P'TITS LOUPS

Pascal Leblanc, adjoint à la Petite Enfance, soumet au vote la nouvelle convention avec la halte-garderie itinérante « les p'tits loups », de passage chaque jeudi matin à Marpent, de 9 h à 12 h.

DIVERS

Le conseil vote la demande de subvention Agglo pour le remplacement de la chaudière de la salle des Fêtes, subvention de 50 % du reste à charge du coût prévisionnel, soit un montant de 7340,50 €.

Le conseil vote également un montant de 30 € par agent pour le chèque cadeau de la Saint -Eloi ainsi que la facture d'eau du 60, rue de la république, basée sur une estimation de 302,73 €.



CONCOURS DE BELOTE



Médaille d'OR du travail : Mme Noëlla Collet



INTERNET POUR LES SENIORS



PERSONNEL COMMUNAL :
REPAS ST ELOI



COMITE DES ANCIENS : THE DANSANT



AMIS DU MOULIN : MARCHÉ DE NOEL

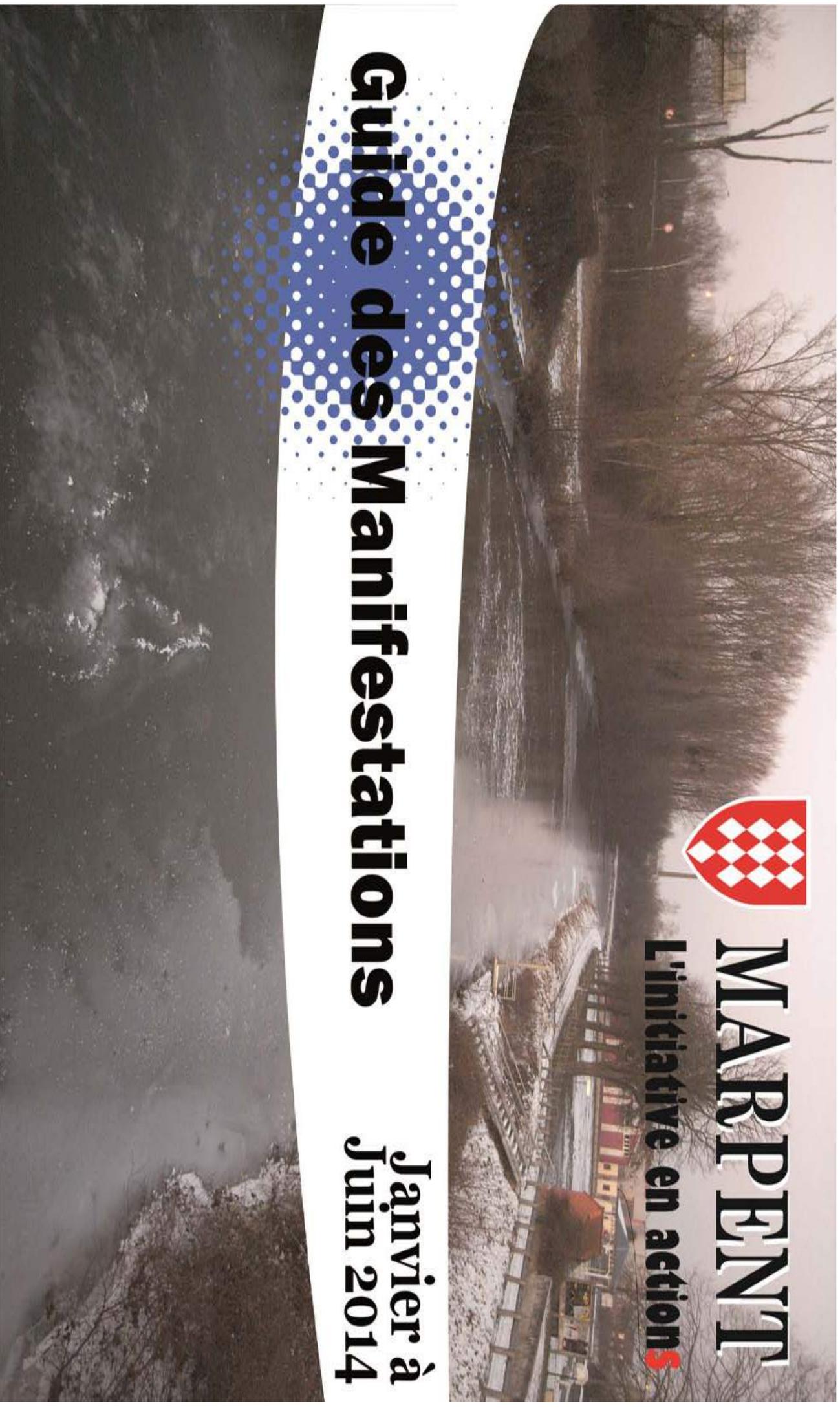


MARPENT

L'initiative en actions

Guide des Manifestations

Janvier à
Juin 2014



www.marpent.fr

Tél. 03 27 39 63 41

marpent@orange.fr

Fax 03 27 39 61 80

Horaires:

Lundi au vendredi de 8H45 à 12H00 et de 13H45 à 17H30
Permanence le samedi matin de 11H00 à 12H00

JANVIER, FEVRIER, MARS,

AVRIL, MAI, JUIN

31 DECEMBRE 2013 & 1er JANVIER Réveillon de la St Sylvestre Salle des Fêtes	La Gym Marpentoise
SAMEDI 11 JANVIER Loto Salle des Fêtes	Football Club Marpent
Assemblée Générale Salle d'Honneur	Comité des Anciens
SAMEDI 18 JANVIER Assemblée Générale Salle d'Honneur	Marpent Sports Loisirs
DIMANCHE 26 JANVIER Concert du Nouvel An Salle des Fêtes	Harmonie Communale

VENDREDI 07 & SAMEDI 08 MARS Soirées « Basque » Salle des Fêtes	Harmonie Communale
SAMEDI 15 MARS Soirée Dansante Année 80 Salle des Fêtes	Football Club Marpent
DIMANCHE 23 & DIMANCHE 30 MARS Elections Municipales Salle des Fêtes	

MERCREDI 1er MAI Vente de muguet	Comité des Anciens
DIMANCHE 04 MAI Randonnée	Cyclos randonneurs Marpentois
JEUDI 08 MAI Cérémonie Patriotique Vin d'Honneur Salle des Fêtes	La Municipalité
DIMANCHE 11 MAI Brocante	Amicale des Ecoles Marpentaises
SAMEDI 24 MAI Concert de Printemps	Harmonie Communale
DIMANCHE 25 MAI Elections Européennes Salle des Fêtes	

SAMEDI 1er FEVRIER Repas de la classe verte Salle des Fêtes	Ecole Maurice Fostier
DIMANCHE 02 FEVRIER Assemblée Générale Salle d'Honneur	ACPG
DIMANCHE 09 FEVRIER Thé Dansant Salle des Fêtes	Comité des Anciens
11, 12, 13 FEVRIER Bourse aux vêtements Salle des Fêtes	La Joie de la Famille
SAMEDI 15 FEVRIER Repas Salle des Fêtes	Football Club Marpentois
SAMEDI 22 FEVRIER Repas Salle des Fêtes	Marpent Sports Loisirs

SAMEDI 05 AVRIL Théâtre Patoisant Salle des Fêtes	Les Bribeux
DIMANCHE 06 AVRIL Assemblée Générale Salle d'Honneur	Club Nautique
DIMANCHE 13 AVRIL Repas des Anciens Salle des Fêtes	La Municipalité
SAMEDI 19 AVRIL Soirée Zumba Salle des Fêtes	Football Club Marpent
SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 AVRIL Marché Artisanal Salle des Fêtes	Amicale des Ecoles de Marpent

31 MAI & 1er, 02 JUIN Festi-Kiosque Brocantes Place Communale	La Municipalité
10, 11, 12 JUIN Bourse aux vêtements Salle des Fêtes	La Joie de la Famille
SAMEDI 14 JUIN Kermesse des Ecoles	Ecoles Maurice Fostier
DIMANCHE 15 JUIN Brocante	Amicale des Ecoles
20, 21, 22 JUIN Exposition Salle des Fêtes	Loisirs et Culture
SAMEDI 28 JUIN Loto Salle des Fêtes	Football Club Marpent
Repas Au local du Club	Club Nautique